



S V B T

Schweizerischer Verband für
Bildung in Tierpflege

A S F S A

Association Suisse pour la
Formation en Soins Animaliers

Gardien(ne)s d'animaux
Orientation Animaux de compagnie
Année scolaire 2024/2025

Cours interentreprises III Programme

Introduction aux cours interentreprises (CIE) de gardien / gardienne d'animaux CFC

Outre les deux premiers piliers que sont la formation dans les entreprises et les écoles professionnelles, les CIE de gardien / gardienne d'animaux constituent le troisième pilier de la formation professionnelle initiale.

Les CIE donnent aux participants une vue d'ensemble des différentes orientations et font office d'introduction à la profession (acquisition du savoir-faire de base).

La participation des personnes en formation est obligatoire, en vertu de l'ordonnance sur la formation de gardien / gardienne d'animaux CFC. Il s'agit de participer à tous les cours pour être autorisé à suivre la procédure de qualification (PQ).

Obligation d'information et réglementation des coûts

L'ASFSA se charge d'envoyer l'invitation à l'entreprise formatrice. Les formateurs sont responsables d'informer les participants ainsi que leurs représentants légaux (art. 8 du règlement CIE). Les frais de cours sont assumés par les entreprises formatrices (art. 13 du règlement CIE).

Absences

Si le participant est absent un jour de cours, il doit le rattraper. L'entreprise formatrice est informée de l'absence et des frais de rattrapage. En outre, une communication est faite (en cas d'absence non justifiée) à l'office de la formation professionnelle.

Sortie précoce

Si un/-e participant/-e souhaite quitter le CIE plus tôt que prévu, une autorisation écrite doit être demandée suffisamment tôt à l'entreprise formatrice. L'autorisation doit être envoyée au secrétariat avant le cours afin qu'il puisse en informer les responsables de jour.

Retards

Les personnes en formation doivent annoncer personnellement tout retard au responsable du CIE. Les coordonnées de la personne en question sont indiquées dans le programme. Les participants qui arrivent en retard au local de cours sans s'être excusée n'est plus autorisée à suivre le cours et doit le répéter l'année suivante, moyennant des frais.

Mesures disciplinaires

Sur place, le règlement doit impérativement être respecté. De même, il faut se comporter correctement durant le CIE. Si des apprenants perturbent les cours, les responsables de jour sont habilités à les renvoyer.

Le contenu des CIE se base sur le plan de formation de gardien / gardienne d'animaux CFC et couvre les objectifs de prestations fixes.

Les objectifs de prestations suivants sont valables pour tous les CIE :

3.5.1	Respecter les prescriptions de fonctionnement des installations, machines et appareils de l'entreprise.
3.5.2	Aborder les différends apparaissant dans l'entreprise avec objectivité.

Thème **Comportement, sécurité et manipulation des chiens**

Dates des cours Répartition des groupes voir sur l'invitation

Groupe A **Vendredi, 04 octobre 2024**
Groupe B **Vendredi, 27 septembre 2024**

Lieu Chenil Arco Mushing Team
 Rdv Salle communale Forel-sur-Lucens, Rue du Collège 18, entrée à l'arrière du bâtiment !
 Transports publics compliqués (bien vérifier les correspondances)

Responsable Bertrand Pidoux, 079 529 68 76, info@arcomushingteam.ch

Intervenant(s) Bertrand Pidoux
 Morgane Mvuatu

Repas Pique-nique sur place amené par chaque participant
 micro-ondes disponible

Matériel à prendre De quoi prendre des notes / des vêtements et chaussures de travail

Programme

09.00 – 09.15	Accueil, présentation des intervenants
09.15 – 10.15	Théorie et pratique : races FCI, explications des différents groupes Identification de races + classements dans groupe
10.15 – 10.30	Pause et montée au chenil (300m à pied)
10.30 – 12.00	Visite du chenil, explications et analyses des installations : nettoyages, sécurité et fonctionnement Aménagement: que faut-il prendre en compte?
12.00 – 13.00	Retour à la salle communale et pause repas
13.00 – 13.45	Théorie : nettoyage Pratique : feuilles de mises en situations à remplir, expliquer méthode de lavage-séchage-désinfection
13.45 – 14.00	Montée au chenil
14.00 – 15.30	Pratique en deux postes: 1) évaluation sanitaire d'un chien par chaque apprenti : âge, état de santé, contrôle dents-oreilles-coussinets-griffes-pelage ; pose d'un bandage compressif sur une patte 2) muselière et cas d'urgence
15.30 – 15:40	Pause
15.40 – 16.10	Pratique : Analyse de comportements, réactivité, défense et sécurité. Explication des interactions
16.10 – 16.30	Théorie : Lavage chien et séchage, pratique: à faire en entreprise Explications entretien pelage des chiens
16.30 – 17.00	Visite des véhicules de transport, mesures de sécurité et lois
17.00 – 18.00	Facultatif: nourrissage du chenil, méthode et pratique

Objectifs de prestations (selon le plan de formation de gardien/gardiennne d'animaux CFC)

6a.1.6	Analyser le comportement de défense des animaux et montrer les conséquences de leur tendance à attaquer.
6a.1.7	Expliquer la manipulation correspondant à la situation et au comportement de l'animal.
6a.1.8	Aménager un logis modèle conforme aux besoins.
6a.2.2	Capter et immobiliser des animaux pour un traitement en adaptant la méthode utilisée au comportement de chaque animal.
6a.2.3	Contrôler l'état sanitaire de chiens, chats et rongeurs selon les critères prévus.
6a.2.4	Planifier les soins corporels à prodiguer aux animaux de compagnie et y procéder en suivant les instructions.
6a.2.8	Mettre des bandages avec habileté par ex. bander la queue ou les membres de l'animal.
6a.2.10	Énumérer les produits pour entretenir le pelage du chien.
6a.2.11	Procéder au bain et au séchage des chiens.
6a.2.12	Mettre une muselière à un chien agressif.
6a.3.1	Classifier les principales races de chiens et de chats selon leurs caractéristiques physiques.
6a.4.7	Expliquer les mesures de sécurité pour le transport en voiture d'animaux de compagnie.

Thème **Lapins & rongeurs**

Dates des cours Répartition des groupes voir sur l'invitation

Groupe A **Jeudi, 10 octobre 2024**
Groupe B **Vendredi, 11 octobre 2024**

Lieu Société Vaudoise pour la Protection des Animaux
 Refuge de Sainte-Catherine
 318 route de Berne
 1000 Lausanne 25

Responsable Morgane Hofer, 078 919 56 67, hofermorgane@gmail.com

Intervenant(s) Morgane Hofer
 André Vidal (10.10.24) / Georgia Deville (11.10.24)

Repas Pique-nique amené par chaque participant

Matériel à prendre De quoi prendre des notes / des vêtements et chaussures de travail
 ! pratique à l'extérieur

Programme

09.00 – 10.30	Nettoyage
10.30 – 10.45	Pause
10.45 – 11.45	Aménagement des enclos
11.45 – 12.45	Pause repas
12.45 – 13.45	Enrichissements
13.45 – 15.30	Soins aux animaux
15.30 – 15.45	Pause
15.45 – 16.30	Espèces & races
16.30 – 16.45	Mise en commun

Objectifs de prestations (selon le plan de formation de gardien/gardiennne d'animaux CFC)

6a.1.6	Analyser le comportement de défense des animaux et montrer les conséquences de leur tendance à attaquer.
6a.1.7	Expliquer la manipulation correspondant à la situation et au comportement de l'animal.
6a.1.8	Aménager un logis modèle conforme aux besoins.
6a.2.2	Capter et immobiliser des animaux pour un traitement en adaptant la méthode utilisée au comportement de chaque animal.
6a.2.3	Contrôler l'état sanitaire de chiens, chats et rongeurs selon les critères prévus.
6a.2.4	Planifier les soins corporels à prodiguer aux animaux de compagnie et y procéder en suivant les instructions.
6a.4.7	Expliquer les mesures de sécurité pour le transport en voiture d'animaux de compagnie.

Thème **Chats**

Dates des cours Répartition des groupes voir sur l'invitation

Groupe A **Jeudi, 31 octobre 2024**
Groupe B **Vendredi, 1^{er} novembre 2024**

Lieu Société Vaudoise pour la Protection des Animaux
 Refuge de Sainte-Catherine
 318 route de Berne
 1000 Lausanne 25

Responsable Morgane Hofer, 078 919 56 67, hofermorgane@gmail.com

Intervenant(s) Stéphanie Klauenboesch
 Colette Pillonel
 Morgane Hofer

Repas Pique-nique amené par chaque participant

Matériel à prendre De quoi prendre des notes / des vêtements et chaussures de travail

Programme

09.00 – 10.45	Théorie moyens de défense, analyse et pratique comportement
10.45 – 11.00	Pause
11.00 – 12.30	Nettoyage & aménagement chatterie
12.30 – 13.30	Pause repas
13.30 – 14.30	Manipulations, contention & transport en voiture
14.30 – 16.00	Pratique : soins et état sanitaire
16.00 – 16.15	Pause
16.15 – 17.00	Races
17.00 – 17.15	Mise en commun

Objectifs de prestations (selon le plan de formation de gardien/gardiennne d'animaux CFC)

6a.1.6	Analyser le comportement de défense des animaux et montrer les conséquences de leur tendance à attaquer.
6a.1.7	Expliquer la manipulation correspondant à la situation et au comportement de l'animal.
6a.1.8	Aménager un logis modèle conforme aux besoins.
6a.2.2	Capter et immobiliser des animaux pour un traitement en adaptant la méthode utilisée au comportement de chaque animal.
6a.2.3	Contrôler l'état sanitaire de chiens, chats et rongeurs selon les critères prévus.
6a.2.4	Planifier les soins corporels à prodiguer aux animaux de compagnie et y procéder en suivant les instructions.
6a.2.8	Mettre des bandages avec habileté par ex. bander la queue ou les membres de l'animal.
6a.3.1	Classifier les principales races de chiens et de chats selon leurs caractéristiques physiques.
6a.4.7	Expliquer les mesures de sécurité pour le transport en voiture d'animaux de compagnie.